

CAPORALISER LES ENSEIGNANTS AVEC LE BAC BLANQUER ? POUR LE SNFOLC, C'EST NON

Il est urgent de prendre position partout

L'an passé, les 10 % de contrôle continu pour le baccalauréat ont conduit à la multiplication de pressions des parents et des élèves. Profitant de la crise sanitaire, J-M Blanquer a décidé de passer le contrôle continu pour le baccalauréat à 40 % et décrète qu'il faudrait formaliser les différents types d'évaluation, définir les modalités, la cadence, le calendrier... de celles-ci sous le regard des pairs et de la hiérarchie au nom d'une nécessaire harmonisation au sein de l'établissement.

Et c'est au cœur de l'été que le ministre a publié au BO du 29 juillet, ses modalités d'évaluation du baccalauréat sans tenir compte de l'importance de la mobilisation de juin et juillet 2021. Il instaure une déréglementation tous azimuts avec un baccalauréat maison, une évaluation maison.

C'est dans cette continuité que le ministre publie le « *guide pour l'évaluation* » le 10 septembre. Il franchit un pas supplémentaire vers la destruction du baccalauréat que certains appellent de leurs vœux.

Sous prétexte de « *conforter l'égalité de traitement des élèves au sein d'un même établissement et entre établissements différents* », ce guide fixe un cadre de contraintes insupportables pour les professeurs : type de devoirs, nombre de sujets à prendre dans la banque nationale, nombre de devoirs par trimestre, informations à mettre sur les bulletins... et demande à chaque établissement de fixer un « *cadre réfléchi* » et un « *travail collégial* » afin d'élaborer un « *projet local d'évaluation* » qui devrait s'appliquer à toutes les disciplines du tronc commun du cycle terminal.

Le cadre égalitaire de l'évaluation sur tout le territoire existait ! Le ministre Blanquer l'a détruit en supprimant le baccalauréat et ses épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes. Mais cela ne lui suffit pas, après avoir mis en place un diplôme local par principe inégalitaire et ainsi livré l'avenir des élèves à Parcoursup, véritable usine à gaz aux résultats totalement opaques, il veut maintenant transformer les professeurs en applicateurs zélés des consignes ministérielles, niant ainsi toute liberté pédagogique. A l'opposé de la liberté pédagogique, le guide préconise de mettre en place un cadre d'évaluation « commun à l'équipe pédagogique, validé par le conseil pédagogique et la direction puis présenté au Conseil d'Administration pour être « *porté à la connaissance des élèves et des parents d'élèves afin que l'ensemble de la communauté éducative puisse se l'approprier...* » : ainsi les élèves et les parents pourraient discuter, voire remettre en cause l'évaluation d'un enseignant ne rentrant pas dans le cadre du projet local d'évaluation.

Les professeurs refusent l'encadrement de leur travail par tous les groupes de pression possibles.

En conséquence, ils affirment :

Nous ne voulons pas que notre liberté pédagogique soit foulée aux pieds, au nom d'un projet local d'évaluation.

Nous refusons que s'instaure au sein de l'établissement une surveillance réciproque des personnels, au nom d'échanges pédagogiques croisés entre pairs.

Ce projet consacre la mise en place de diplômes maisons et de règles de fonctionnement locales. Il constitue une remise en cause frontale de nos statuts et ouvre la porte à recrutement local comme l'a préconisé M. Macron à Marseille.

Fonctionnement local, recrutement local, remplacement à l'interne, ce sont les prémices de la privatisation de l'Ecole.

Nous refusons de participer au travail de réflexion autour du projet local d'évaluation et réaffirmons que l'évaluation relève de la liberté pédagogique de l'enseignant seul capable d'estimer en fonction du niveau de ses élèves, de sa progression, du contexte et des différentes contraintes, la solution la plus adaptée à sa classe.

Nous demandons au conseil pédagogique de prendre position contre la mise en place du projet local d'évaluation qui remettrait en cause la liberté pédagogique de tous.

Aux consignes du ministère, nous opposons notre revendication : pour le retour au baccalauréat avec ses épreuves anonymes, terminales, nationales et ponctuelles. C'est la meilleure façon de garantir l'égalité d'instruction et d'évaluation des élèves.

